

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 19 avril 2021

**Installation du Conseil de développement  
Mandat 2021-2026**

Après un premier mandat de 2015 à 2021, la nouvelle assemblée du Conseil de développement a été installée par la présidente de l'Eurométropole le 19 avril 2021, lors d'une séance animée en visioconférence.

Près de 500 candidatures, renouvellements compris, ont été recueillies au cours de cet hiver, en application de la délibération adoptée le 18 décembre 2020 à l'unanimité par le conseil de l'Eurométropole. Ces candidatures ont fait l'objet d'une sélection aléatoire et anonyme, sur la base de critères (parité, domaine d'implication, lieu de résidence et âge) établis et hiérarchisés par l'ensemble des groupes politiques, sous l'égide de Cécile Delattre, vice-présidente en charge de la participation citoyenne et du débat public.

La composition du nouveau Conseil de développement est ainsi représentative d'un élan politique unanime en faveur d'une plus grande proximité et d'une plus grande représentativité de l'instance.

Lors de la séance d'installation, les membres du Conseil de développement ont commencé à se découvrir et à partager leurs motivations pour rejoindre l'instance et participer au débat public métropolitain. Ils ont été accueillis par Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole, qui a fait part de sa gratitude pour leur engagement bénévole à ces 95 citoyens et citoyennes sélectionné·e·s qu'elle rencontrait pour la première fois : « *Le développement de la participation citoyenne au niveau métropolitain est un axe fort du projet de l'exécutif métropolitain. Le Conseil de développement, instance permanente de démocratie locale pour l'Eurométropole, est et sera un élément central de cette dynamique.* »

Une conférence de presse sera organisée dans quelques semaines et permettra au Conseil de développement de présenter son organisation et ses premières perspectives de travail.

## **Le Conseil de développement 2021-2026 en chiffres**

455 nouvelles candidatures déposées directement sur la plateforme « [participer.eurometropole-strasbourg.eu](https://participer.eurometropole-strasbourg.eu) » ou par formulaire papier.

95 habitant·e·s volontaires et bénévoles

- 19 membres issus du Conseil de développement 2015-2021
- 3 habitant·es de Kehl désigné·e·s par le Maire de Kehl
- 47 femmes et 48 hommes
- 73 membres issus de l'appel à candidature ouvert du 15 février au 7 mars
  - ✓ 32 communes de l'Eurométropole (sur 33 au total) sont représentées.
  - ✓ Les membres sont représentatifs de différents domaines d'implication (économique, social, culturel, éducatif, scientifique, environnemental, etc.) : on dénombre de 8 à 11 membres pour chacun des domaines
  - ✓ 14 membres ont entre 18 et 29 ans ; 37 de 30 à 59 ans, 22 ont plus de 60 ans